

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 14 janvier 2019, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,
Étienne Bergeron,

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller,

Martin Vaudreuil,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 11 janvier 2019;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout des items suivants :

Affaires nouvelles :

- Autorisation/Changements d'échelons personnel cadre;
- Ministère des Transports du Québec/Trottoirs route Saint-Albert;

2019-01-01

Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Pascal Lambert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018 :

2019-01-02

Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2018, de la séance extraordinaire sur les prévisions budgétaires et le programme des dépenses en immobilisations et de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 soient adoptés tels que rédigés et déposés.

Adoptée.

PRÉSENTATION D'UN PARTENAIRE :

Monsieur Vincent Guay, directeur général de la CDEVR parle du recrutement de la main-d'œuvre.

TRÉSORERIE :

2019-01-03 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois de décembre 2018 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :

2019-01-04 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 135 293,62 \$ (dépôt direct des salaires) et 572 471,03 \$ pour le mois de décembre 2018 pour le fonds d'administration général, le tout tel que déposé et annexé à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME - DÉCEMBRE 2018 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard, au 31 décembre 2018.

RAPPORTS DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame Katia Houle, au 31 décembre 2018 et un état comparatif des années 2017 et 2018.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

AUTORISATION/INSTALLATION ET ACHAT DE DEUX AFFICHES POUR DES TERRAINS À VENDRE :

2019-01-05 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'achat et l'installation de deux affiches pour la vente des terrains de la pointe industrielle de la route 116 et de la Salle du Canton.

Adoptée.

ADMINISTRATION ET GREFFE :

AUTORISATION DE PAIEMENT/SUBVENTIONS 2019 :

Le conseiller, monsieur Pascal Lambert déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur cette question en raison qu'il est directeur des opérations à l'aréna Jean-Charles-Perreault, il se retire et s'abstient de voter.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

AUTORISATION DE PAIEMENT/SUBVENTIONS 2019 : (SUITE)

2019-01-06

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de verser les subventions pour l'année 2019 décrites ci-dessous et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée, à effectuer les paiements suivants :

SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Aféas de Warwick	1 500 \$
Agri-Ressources Arthabaska-Érable	500 \$
Aréna Jean-Charles-Perreault/Complexe WestRock	20 000 \$
Association Marie-Reine	50 \$
Cadets de l'air de Warwick	250 \$
Carrefour Jeunesse Emploi – Trio étudiant Desjardins	3 500 \$
CDEV/Station Mont-Gleason	5 000 \$
Centre d'entraide « Contact »	6 000 \$
Centre d'insémination agricole du Québec/Tournoi de hockey	1 500 \$
Centre récréatif régional de Warwick inc.	2 000 \$
Cercle des amis de la Maison musicale	500 \$
CLSC Suzor-Côté	100 \$
Club social de la Villa du Parc	250 \$
Comité de solidarité de Warwick	200 \$
Corporation de développement durable Arthabaska-Érable	1 500 \$
Croix-Rouge – Quille-o-thon	130 \$
Cuisines collectives des Bois-Francis	500 \$
École secondaire Monique-Proulx/Bourse pour finissant	300 \$
École secondaire Monique-Proulx/Échange étudiant	1 000 \$
Festival Country Rétro de Warwick	3 500 \$
Festival Hommes forts de Warwick	50 000 \$
Fillactive	100 \$
Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska	4 764 \$
Série culturelle de Warwick	6 500 \$
Légion Canadienne – Coquelicot	100 \$
Maison des Jeunes La Destination 12-17 inc.	3 000 \$
Mardis de la Culture	7 000 \$
Place aux jeunes	1 000 \$
Société d'Histoire de Warwick	700 \$

CULTUREL

Comité culturel de Warwick	6 000 \$
----------------------------	----------

SOUS-TOTAL

127 444 \$

TRANSPORT EN COMMUN

Rouli-Bus	13 828 \$
-----------	-----------

SPORTS ET LOISIRS

Animation et terrain de jeux	31 500 \$
Animateur pour enfants à besoin particulier	4 200 \$
Aréna Jean-Charles-Perreault – Fête de la Saint-Jean-Baptiste	3 500 \$
Aréna Jean-Charles-Perreault – Feux d'artifice	3 000 \$
Association de tennis de Warwick	1 000 \$
Centre Multi-Sports – Subvention pour bains libres	5 200 \$

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

AUTORISATION DE PAIEMENT/SUBVENTIONS 2019 : (SUITE)

SPORTS ET LOISIRS (SUITE)

Club de golf Canton	5 000 \$
Derby amateur IGA	1 750 \$
Fort dans la course	1 000 \$
Grand BBQ Warwick	12 000 \$
Bal des Joes Rouges	5 000 \$
Balade gourmande	2 500 \$
Fête familiale	5 000 \$
Fête horticole	3 000 \$
Nouveaux arrivants	3 500 \$
Complexe WestRock (Entretien des terrains de tennis)	5 000 \$
SOUS-TOTAL	92 150 \$
Aréna Jean-Charles-Perreault	
• Subvention	60 000 \$
• Location heures de glace hockey mineur et patinage artistique	117 800 \$
SOUS-TOTAL	177 800 \$
GRAND TOTAL	411 222 \$

Adoptée.

MAISON DES JEUNES LA DESTINATION 12-17/DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE RALLYE DE VENTES DE GARAGE ET COLLECTES DE CANETTES :

2019-01-07

Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la *Maison des Jeunes La Destination 12-17* de Warwick soit autorisée à effectuer deux (2) collectes de canettes durant l'année 2019, soit en avril et en août, et à organiser la quatorzième édition du rallye des ventes de garage le samedi 18 mai et le dimanche 19 mai 2019 sur le territoire de la Ville de Warwick.

Adoptée.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE VICTORIANVILLE ET SA RÉGION (CDEV)/VERSEMENT DE LA SUBVENTION DE LA STATION DE SKI GLEASON :

CONSIDÉRANT QUE le fonds d'entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) permet d'aller chercher un apport de capitaux « neufs » pour la région;

CONSIDÉRANT QUE le calcul s'effectue sur la base que pour chaque 1 \$ du milieu, 1 \$ du ministère est décaissé, et ce, jusqu'à un maximum de 50 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick contribue au financement de *Gleason* pour un montant total de 5 000 \$ et qu'un montant de 5 000 \$ supplémentaire serait octroyé à *Gleason*;

2019-01-08

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE VICTORIANVILLE ET SA RÉGION (CDEV)/VERSEMENT DE LA SUBVENTION DE LA STATION DE SKI GLEASON : (SUITE)

QUE la Ville de Warwick accepte de verser la subvention de 5 000 \$ de la station de ski Gleason à la *Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CDEV)*;

QUE Gleason devra maintenir la visibilité de partenariat conclu avec la Ville de Warwick pour l'année 2019 conformément à la résolution numéro 2017-05-152 adoptée le 1^{er} mai 2017.

Adoptée.

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2014-2018)/APPROBATION DU CONTENU DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

2019-01-09

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Warwick s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville de Warwick s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

QUE la Ville de Warwick s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

CAISSE DESJARDINS DES BOIS-FRANCS/EMPRUNT TEMPORAIRE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 233-2017 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 1 200 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE ÉCHELLE 78 PIEDS « QUINT » :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick souhaite obtenir un financement temporaire pour l'achat d'un camion autopompe échelle 78 pieds « Quint » conformément au Règlement d'emprunt numéro 233-2017;

2019-01-10 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick procède à un financement temporaire d'un montant maximum de 1 200 000 \$ conformément au Règlement d'emprunt numéro 233-2017 pour l'achat d'un camion autopompe échelle 78 pieds « Quint », et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de la *Caisse Desjardins des Bois-Francis*;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

AGAW/DEMANDES POUR L'OCTOBERFEST DU 19 JUIN 2019 AU PONT COUVERT PERRAULT :

CONSIDÉRANT QUE dans leur lettre du 9 janvier 2019, l'*Association des gens d'affaires de Warwick* demande d'utiliser le pont couvert pour leur activité « Bières et saucisses » du 19 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 75.1 du Règlement G-100, « Dans un endroit public, nul ne peut consommer des boissons alcoolisées ou avoir en sa possession un contenant de boisson alcoolisée dont l'ouverture n'est pas scellée, sauf si un permis de vente a été délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux »;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 75.2 dudit règlement, on stipule que : « Le présent article ne s'applique pas à l'occasion d'une réunion publique sur la place publique, ni aux activités commerciales ou publiques dans le cadre d'une fête, manifestation, kermesse ou exposition à l'intention du public lorsqu'une autorisation à cet effet a été obtenue par résolution du conseil »;

2019-01-11 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise l'*Association des gens d'affaires de Warwick* à organiser une activité sociale (bières et saucisses) le 19 juin 2019 au pont couvert de Warwick;

QUE la Ville de Warwick autorise la vente et/ou la consommation de boissons alcoolisées lors de cette activité et une copie du permis d'alcool délivré par la *Régie des alcools, des courses et des jeux* devra être remise à la Ville de Warwick;

QUE la Ville accepte de prêter les lieux à titre gracieux, d'assumer les coûts pour la location des deux (2) toilettes chimiques et de fournir quatre (4) poubelles ainsi que de nettoyer les lieux avant et après l'événement.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS/TRAVAUX DANS LES EMPRISES D'UNE ROUTE DURANT L'ANNÉE 2019 :

CONSIDÉRANT QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Ville, durant l'année 2019, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

2019-01-12 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2019;

QUE la Ville s'engage, comme il est prévu à la Loi sur la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

QUE la Ville de Warwick nomme la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux ainsi que monsieur Sylvain Martel, directeur des travaux publics à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée.

AUTORISATION/EMBAUCHE DE LA RESPONSABLE DU SERVICE D'HORTICULTURE :

2019-01-13 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick procède à la nomination de madame Lina Verville de Warwick au poste cadre de responsable du service d'horticulture sur une base permanente à compter du 14 janvier 2019, selon les conditions de travail et salariales contenues dans la politique de gestion du personnel cadre en vigueur, son salaire étant situé dans la classe C, échelon 1.

Adoptée.

TRACTEUR À TROTTOIR/AUTORISATION POUR L'ACHAT :

2019-01-14 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick procède à l'achat d'un tracteur Antonio Carraro, modèle SP 5008 de l'année 2019 chez *Distribution Importation Jean Gagnon inc.* de Maskinongé au montant de 84 012 \$ plus les taxes applicables;

QUE le directeur des travaux publics, monsieur Sylvain Martel soit autorisé à immatriculer le nouveau véhicule à la *Société de l'assurance automobile du Québec* pour et au nom de la Ville de Warwick;

QU'un montant estimatif de 90 000 \$ soit pris à même le surplus accumulé non affecté;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

SERVICE INCENDIE :

SERVICE DE GARDE LE PHARE DE WARWICK/DEMANDE DE COLLABORATION DES POMPIERS ET PRÉSENCE DU FARGO POUR LEUR CARNAVAL :

CONSIDÉRANT QUE le personnel du service de garde *Le Phare de Warwick* organise une grande fête hivernale le 22 février prochain et aimerait permettre aux enfants de faire une promenade avec l'ancien camion de pompiers;

2019-01-15 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte qu'un pompier soit présent avec le camion incendie « Fargo » à la grande fête hivernale du service de garde *Le Phare de Warwick* le 22 février 2019.

Adoptée.

CENTRE DE FORMATION RÉGIONAL DE VICTORIAVILLE/AUTORISATION FORMATION OFFICIERS 1 :

2019-01-16 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise quatre (4) pompiers à participer à la formation « Officiers 1 » offerte par le *Centre de formation régional de Victoriaville*, soit messieurs :

- Pier-Antoine Marchand
- Jean-François Mérette
- Guillaume Morin
- Ian Charron

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant total de 3 220 \$ incluant l'examen final et le remboursement des frais de repas, de déplacements et des salaires, conformément à la politique relative à la gestion et à l'administration d'un service de protection contre les incendies.

Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE :

LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE/DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DU 1 000 KM ÉDITION 2019 :

CONSIDÉRANT QUE le *Grand défi Pierre Lavoie* est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT QUE le 1 000 km du *Grand défi Pierre Lavoie* sera de passage dans la Ville de Warwick le vendredi 14 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des participants, des bénévoles, des spectateurs et des automobilistes est l'élément primordial de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE certaines routes devront être fermées de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que la Ville de Warwick en fait partie;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)

LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE/DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DU 1 000 KM ÉDITION 2019 : (SUITE)

2019-01-17 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal autorise le passage des cyclistes du 1 000 km sur les routes de son territoire le 14 juin 2019, tel que prévu dans les tracés déposés;

QUE la Ville de Warwick collabore à l'activité en fournissant les bénévoles et les équipements nécessaires pour la tenue de l'événement;

QUE la Ville de Warwick publicise l'activité et invite ses résidents à se joindre à l'événement;

QUE la Ville de Warwick autorise le vol de drones sur son territoire selon le cadre réglementaire Canadien et en respect des lois et règlements en vigueur au Canada.

Adoptée.

LA RANDONNÉE JIMMY PELLETIER/DEMANDE D'AUTORISATION ET DE VALIDATION DES TRAJETS POUR LE PASSAGE DES CYCLISTES :

CONSIDÉRANT QUE pour sa 5^e édition, la *Randonnée Jimmy Pelletier* passera dans la région des Bois-Francs;

CONSIDÉRANT QUE la *Randonnée Jimmy Pelletier* souhaite obtenir l'autorisation à passer par la Ville de Warwick le 29 juin 2019 selon leurs trajets soumis le 9 décembre 2018;

2019-01-18 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise la *Randonnée Jimmy Pelletier* à passer sur les routes de son territoire le 29 juin 2019 selon les tracés déposés ou révisés.

Adoptée.

LES COUGARS DE WARWICK/VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA SAISON 2018-2019 :

2019-01-19 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 2 500 \$ à l'aréna Jean-Charles-Perreault de Warwick pour la saison 2018-2019 des *Cougars de Warwick* (senior);

QUE cette résolution abroge la résolution numéro 2018-10-356 adoptée le 1^{er} octobre 2018.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)

MADAME MARIE-ÈVE BROCHU/DEMANDE DE RÉDUCTION DE SES HEURES À LA BIBLIOTHÈQUE P.-RODOLPHE-BARIL :

CONSIDÉRANT QUE dans sa lettre du 11 janvier 2019, madame Marie-Ève Brochu sollicite l'accord de la Ville pour bénéficier d'une réduction de ses heures de travail, soit de diminuer sa semaine à deux (2) jours de travail par semaine en plus des moments où il y a des activités à la bibliothèque et des heures qui resteront à combler les soirs et les samedis matins, selon les besoins;

CONSIDÉRANT QUE dans sa demande, Madame Brochu souhaite débiter son nouvel horaire le plus tôt possible pour se terminer au début septembre, et par la suite, elle réintégrerait le poste qu'elle occupe actuellement;

CONSIDÉRANT QUE Madame Brochu s'engage donc à être présente au travail les lundis, les mercredis, lorsqu'il y aura une activité à la bibliothèque et selon les besoins déterminés par madame Katia Houle, les soirs et les samedis matins;

2019-01-20 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte la lettre d'entente numéro 13 réduisant les heures de madame Marie-Ève Brochu, préposée et animatrice à la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril valide jusqu'au 3 septembre 2019;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer la lettre d'entente pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

CONGRÈS TECHNIQUES SANS TRANCHÉE 2019/INSCRIPTION :

2019-01-21 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le directeur de l'environnement, monsieur François Martel à assister au congrès Techniques sans tranchée offert par les Services NOEX le 19 février 2019 à Saint-Hyacinthe;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 127,63 \$ plus les taxes applicables et le remboursement des frais de déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABLE/INVITATION À PARTICIPER À LA 21^E ACTIVITÉ-BÉNÉFICE :

2019-01-22 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement d'un montant de 100 \$ pour l'achat de deux (2) billets relativement à l'activité de financement du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable inc.

Adoptée.

CORRESPONDANCE : (SUITE)

LA MAISON MUSICALE DE WARWICK/INVITATION À LA SOIRÉE DE LEVÉE DE FONDS POUR LA POURSUITE DES RENCONTRES POCO A POCO :

2019-01-23 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 160 \$ à la *Maison musicale de Warwick* relativement à l'achat d'une table pour leur soirée de levée de fonds pour la poursuite des rencontres poco a poco qui se tiendra le 16 février prochain à la Salle du Canton.

Adoptée.

MONSIEUR CARL DESROCHERS/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CONGRÈS PROVINCIAL HOLSTEIN QUÉBEC :

CONSIDÉRANT QUE le congrès provincial Holstein Québec se déroulera du 6 au 8 février prochain et que la *Ferme Desnette Holstein de Warwick* sera l'hôte des portes ouvertes qui auront lieu le vendredi 8 février;

2019-01-24 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'assumer les coûts du cocktail d'accueil et le dîner des visiteurs et en autorise le paiement au montant estimatif de 1 500 \$;

QUE la coordonnatrice aux loisirs et aux communications par intérim, madame Joliane Delisle, soit mandatée pour mettre en place la réception offerte par la Ville et procéder aux achats nécessaires.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2019-01-25 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du 1^{er} décembre 2018 au 11 janvier 2019 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 262-2018 PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX :

2019-01-26 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 262-2018 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 263-2018 RELATIF À L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SEPTIQUES (SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET) SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE WARWICK :

2019-01-27 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert, appuyé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 263-2018 RELATIF À L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SEPTIQUES (SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET) SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE WARWICK : (SUITE)

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 263-2018 relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la Ville de Warwick.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 264-2018 FIXANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE 2019 :

2019-01-28 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 264-2018 fixant les taux de taxes pour l'exercice 2019.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 265-2018 FIXANT LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE 2019 :

2019-01-29 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 265-2018 fixant la tarification pour l'exercice 2019.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 266-2018 RÉGISSANT LE DÉNEIGEMENT ET LA DISPOSITION DE LA NEIGE SUR LA VOIE PUBLIQUE :

2019-01-30 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois, appuyée par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 266-2018 régissant le déneigement et la disposition de la neige sur la voie publique.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 267-2018 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE À LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2019 :

2019-01-31 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 267-2018 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2019.

Adoptée.

AVIS DE MOTION :

Aucun.

AFFAIRES NOUVELLES :

AUTORISATION/CHANGEMENTS D'ÉCHELONS PERSONNEL CADRE :

2019-01-32 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QU'à compter du 1^{er} janvier 2019, les changements d'échelon seront les suivants :

- Madame Kelly Bouchard, directrice de l'urbanisme, classe C, échelon 4;
- Madame Catherine Marcotte, coordonnatrice aux loisirs et aux communications, classe E, échelon 4.

Adoptée.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC/TROTTOIRS ROUTE SAINT-ALBERT :

CONSIDÉRANT QU'il serait opportun d'augmenter la sécurité des piétons sur la route Saint-Albert, vu le débit important de voitures circulant journalièrement sur cette artère et suite à l'installation des nouveaux feux de signalisation;

2019-01-33 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick demande au ministère des Transports l'autorisation de construire un nouveau trottoir sur la route Saint-Albert, soit à partir de la route 116 jusqu'à l'entrée du 4, route Saint-Albert.

Adoptée.

RAPPORT DES COMITÉS :

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES :

Monsieur Jacques Rioux, se plaint de la vitesse excessive des véhicules lourds dans le rang des Chalets. Il demande s'il y aurait possibilité d'ajouter des indications pour réduire la vitesse principalement sur le pont de bois.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2019-01-34 À vingt heures dix-neuf, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Diego Scalzo, maire
Président